

— DES PONTS — PAS DES MURS

SOMMET CITOYEN SUR LES MIGRATIONS
17 | 18 OCTOBRE 2008 | PARIS

DOSSIER DE PRESSE

À quelques semaines de l'adoption du "pacte européen sur l'immigration et l'asile", plus de 250 organisations de la société civile dénoncent les graves conséquences de la politique européenne d'immigration et proposent des alternatives à une Europe qui se transforme en forteresse, qui empêche l'accès à son territoire, expulse les sans-papiers, une Europe source de déséquilibres entre le Nord et le Sud.

Analyses, témoignages, perspectives seront au rendez-vous d'un grand sommet citoyen sur les migrations, pour aller au-delà des idées reçues et déconstruire les discours qui faussent la réflexion sur l'immigration et les mobilités.

www.despontspasdesmurs.org

Contact presse : Cathy Mounier

06 17 35 97 47

cmounier@lafaceb.com

SOMMAIRE

I. LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE FORTERESSE	p 3
1.1. Une coopération déséquilibrée, construite sans la société civile	p 3
1.2. Octobre 2008 : les migrations au cœur de l'actualité	p 3
II. LA CAMPAGNE DES PONTS PAS DES MURS	p 4
2.1. Les objectifs	p 4
2.2. Les organisations signataires	p 5
2.3. Deux journées de mobilisation à Paris	p 5
Deuxième Conférence non gouvernementale euro-africaine	p 5
Marche festive et grand concert	p 6
2.4. De multiples initiatives en amont	p 7
2.5. Le dispositif de sensibilisation	p 8
III. SIX GRANDS AXES, POUR UNE AUTRE POLITIQUE DES MIGRATIONS	p 12
3.1. Contrôles aux frontières, enfermement des étrangers	p 12
3.2. Droit à la mobilité versus immigration choisie	p 12
3.3. Relations nord-sud, migration et développement	p 13
3.4. Les femmes dans la migration	p 14
3.5. Mineurs en migration	p 14
3.6. Quelle place pour le droit d'asile ?	p 15
IV. ANNEXES	
Programme prévisionnel de la 2 ^{ème} conférence non gouvernementale euro-africaine	p 16
L'appel à mobilisation	p 18
Liste des signataires	p 19
Informations pratiques	p 24

I. LA CONSTRUCTION D'UNE « EUROPE FORTERESSE »

1.1. Une coopération déséquilibrée, construite sans la société civile

Depuis les années 1990 la « coopération » en matière de politique migratoire avec l'Union européenne et ses États membres devient peu à peu un enjeu des partenariats avec les pays du Sud.

Les évènements tragiques de Ceuta et Melilla et les témoignages de la presse sur les milliers de victimes résultant de la « guerre aux migrants » livrée aux frontières de l'Europe, ont précipité la tenue d'une réunion des ministres de l'Intérieur européens en octobre 2005 suivie, en juillet 2006, de la conférence ministérielle euro-africaine sur les migrations et le développement à Rabat. Cette conférence, à l'initiative de la France et de l'Espagne et **dont les associations de la société civile ont été exclues**, a davantage été un lieu où des pays « développés » ont parlé à des pays « en développement » des questions migratoires, qu'un dialogue équitable où les intérêts des pays du Sud et les droits des migrants eux-mêmes étaient respectés.

Résultat de cette conférence, le plan d'action de Rabat est censé s'appliquer « dans le respect de la dignité et des droits des migrants et des réfugiés », **sans qu'aucune mention en tant que telle des principaux textes internationaux de protection des migrants et des réfugiés n'y figure**, excepté les textes relatifs à la traite des êtres humains. Sous les apparences d'un discours prenant en compte les problématiques des pays du Sud, telle que la question du développement, les États du Nord ont opté pour poursuivre une « collaboration » déséquilibrée avec leurs « partenaires » appelés avant tout à adhérer aux politiques migratoires choisies par le Nord.

1.2. Octobre 2008, les migrations au cœur de l'actualité

Souhaitant accélérer le processus, la France annonçait alors que le thème des migrations serait une des priorités de la présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008. Dans cette optique, deux évènements sont programmés à l'automne 2008 :

Les 15 et 16 octobre, le Conseil européen se réunira à Bruxelles pour adopter un « pacte européen sur l'immigration et l'asile ».

En novembre, Paris accueillera la deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migration et développement, dans la continuité de la conférence ministérielle de Rabat de 2006.

La France entend proposer à ses homologues européens et africains la généralisation des accords de « gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire » qu'elle présente comme des modèles de négociation. Ce qui lui permet d'une part de promouvoir son concept d'« immigration choisie » et, d'autre part, de contraindre les pays du Sud à réadmettre leurs ressortissants et ceux des pays tiers ayant transité sur leur territoire. L'aide au développement et la sous-traitance du contrôle des frontières deviennent la pierre angulaire de la stratégie européenne.

II. LA CAMPAGNE DES PONTS PAS DES MURS

Préoccupées par le caractère essentiellement sécuritaire du traitement des flux migratoires, entraînant des milliers de morts, et par les choix économiques mis en œuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement, plus de 250 organisations de la société civile du Nord et du Sud se mobilisent et organisent un sommet citoyen sur les migrations, les 17 et 18 octobre prochains à Paris.

2.1. Les objectifs :

Cette mobilisation collective de grande ampleur permettra de :

- Sensibiliser un large public sur les thématiques migratoires, en particulier sur les droits des migrants.
- Favoriser la rencontre des différentes associations et réseaux européens et africains oeuvrant pour le respect des droits des migrants et pour un développement basé sur un réel partenariat Nord-Sud.
- Porter un discours commun des sociétés civiles du Nord et du Sud pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde.
- Proposer des alternatives aux politiques migratoires restrictives entraînant la ségrégation entre nationaux et indésirables et la mort de milliers de migrants.

Les organisations signataires entendent ainsi dire fermement qu'elles veulent une autre Europe que celle qui se transforme en forteresse. Elles dénoncent les moyens démesurés qui sont mis en œuvre pour empêcher l'accès au territoire européen et expulser les sans-papiers. Elles refusent la systématisation des centres de rétention et de l'éloignement forcé.

2.2. Les organisations signataires

Au nombre de 276 à la date du 16 septembre 2008, les organisations signataires sont des organisations non gouvernementales, des syndicats, des collectifs et des réseaux.

32 pays sont représentés :

- 14 pays du continent africain sont représentés par 83 organisations,
- 13 pays du continent européen par 183 organisations,
- 3 pays d'Amérique du sud, par 3 organisations,
- 7 réseaux internationaux sont signataires.

La liste complète des signataires est disponible en annexe et mise à jour sur le site www.despontspasdesmurs.org

2.3. Deux journées de mobilisations à Paris

> **VENDREDI 17 OCTOBRE 2008**, Espace des Congrès, Montreuil (93)

Deuxième Conférence non gouvernementale euro-africaine

La première conférence non gouvernementale euro-africaine a eu lieu à Rabat en 2006. Cette mobilisation avait pour objectif d'initier une réflexion, une solidarité, et une parole commune des sociétés civiles africaine et européenne et de proposer des pistes alternatives aux politiques actuelles de gestion des flux migratoires. Elle a réuni 180 personnes venant de 20 pays d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Europe. À l'issue de la rencontre, les participants ont adopté un Manifeste euro-africain et initié un réseau euro-africain sur les migrations.

Dans la continuité des travaux de ce réseau, les organisations des sociétés civiles européennes et africaines organisent la deuxième Conférence non gouvernementale euro-africaine sur les migrations le 17 octobre 2008. Cette manifestation réunira de nombreuses personnalités et représentants d'organisations du Nord et du Sud... 800 à 1000 participants sont attendus.

Une **séance plénière d'ouverture** présentera les objectifs et les enjeux de la conférence, avec Aminata Traoré, Stéphane Hessel, Miguel Benasayag, Hicham Rachidi, et Bruno Tardieu.

Six ateliers permettront ensuite de favoriser la prise de parole et le débat entre les participants :

1. Relations Nord-Sud, modèles de développement et migrations.
2. Politique d'immigration « choisie » : quel impact sur les droits des migrants dans les pays d'accueil ?

3. La liberté de circulation : un droit loin d'être universel.
4. Femmes migrantes.
5. Mineurs en migration.
6. Quelle place pour le droit d'asile ?

> Cette conférence sera l'occasion d'adopter une déclaration euro-africaine lors de la **séance plénière de clôture, à 17h**. Elle sera présentée par Madjiguène Cissé et Gustave Massiah. Des démarches seront entreprises en amont pour solliciter une audience à la Conférence interministérielle euro-africaine de novembre et présenter cette déclaration.

Les participants se rendront ensuite le parvis du Trocadéro pour s'associer à l'événement organisé par ATD Quart Monde à l'occasion de la journée du refus de la misère.

> **SAMEDI 18 OCTOBRE**, place de la Bastille / place de la République, Paris (75)

Marche festive autour du slogan « Des ponts, pas des murs » et concert

Une marche festive partira à 13h30 de la place de la Bastille pour rejoindre la place de la République, à Paris, pour témoigner de l'inquiétude des citoyens face à la politique migratoire européenne.

Un grand concert accueillera en musique les manifestants à partir de 16h et jusqu'à 22h sur la place de la République. Organisé avec l'appui des Têtes Raides ce concert mobilise un grand nombre d'artistes qui souhaitent témoigner de leur soutien à cette mobilisation citoyenne.

INFO CONCERT à venir...

2.4. De multiples initiatives en amont

> Une « caravane d'évènements » en Afrique de l'Ouest et du Nord

Le Réseau euro-africain sur les migrations est né en juillet 2006 de la première conférence non gouvernementale euro-africaine « droits fondamentaux, liberté de circulation et migration » organisée en marge de la conférence ministérielle de Rabat « migrations et développement ». La rencontre a réuni des organisations et des chercheurs africains et européens et a permis de proposer des pistes alternatives aux politiques de fermetures des frontières, de répression et d'externalisation du contrôle des flux migratoires.

Aujourd'hui, le réseau euroafricain sur les migrations se joint à l'appel « Des ponts, pas des murs » lancé à l'occasion du Sommet citoyen sur les migrations et organise une caravane d'évènements :

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

4 septembre 2008

Départ de la caravane.

> A Kinshasa, conférence de presse, émission de radio et conférence avec la participation de migrants angolais, camerounais et maliens.

> A Nkolo (Bas-Congo), rencontre sur les migrations.

MALI 8 septembre 2008, Bamako

Émission de radio, interventions de l'AME et de l'ARACEM, débat avec les auditeurs.

En soirée, émission de radio sur les aspirations de la jeunesse malienne.

Atelier : « Les mobilisations face à la directive retour et pacte européen »

MAURITANIE 10 septembre 2008, Nouakchott
Conférence de presse.

CAMEROUN 3 octobre 2008, Douala

Conférence de presse, « Politiques africaine et camerounaise sur le droit d'asile et positionnement face aux politiques migratoires européennes »

BENIN 6 et 7 octobre, Cotonou

Commémoration de la 5ème journée d'action sur la migration, sur le thème « Migration, droits fondamentaux et liberté de circulation ».

MAROC Commémoration des évènements de Ceuta et Melilla

> 8 et 9 octobre, Oujda

Table ronde : « Violations des droits humains aux frontières Maroc/Algérie », diffusion d'un film sur la situation des migrants à Oujda, Rencontre de solidarité avec les migrants.

> 10 au 12 octobre, Tanger

Table ronde, « Ceuta, Melilla et détroit, des ponts, pas des murs »

Caravane de solidarité vers les grillages de Sebta

Des activités musicales et sportives de solidarité se dérouleront le 10 et le 11

Renseignements complémentaires :

<http://www.manifeste-euroafricain.org>
contact@manifeste-euroafricain.org

> **En France et en Europe**, plusieurs initiatives préalables aux 17 et 18 octobre auront lieu pour préparer une venue massive à Paris : réunions publiques, débats, projections,...

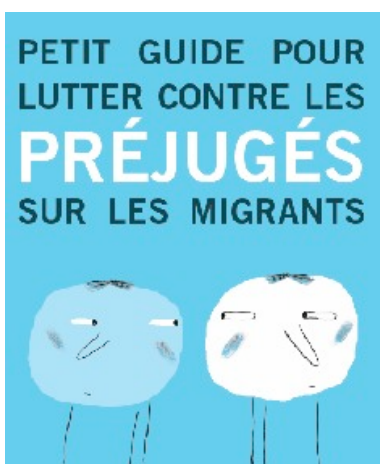
L'ensemble de ces initiatives seront présentées sur le site : www.despontspasdesmurs.org

2.5. Le dispositif de sensibilisation

Parce qu'il est grand temps que la question des migrations et du développement soit réellement pensée sous l'angle des intérêts mutuels, ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil et, surtout, ceux des migrants eux-mêmes, le collectif « Des ponts pas des murs » souhaite donner à cette mobilisation un puissant écho et informer un public le plus large possible.

Les organisations membres du collectif relayent l'évènement auprès de leurs réseaux respectifs, et nous prévoyons une promotion de la campagne grâce au dispositif suivant :

PETIT GUIDE POUR COMPRENDRE LES MIGRATIONS INTERNATIONALES



En 2006, la Cimade publiait un « Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants ». Simple, ludique et à vocation pédagogique, ce petit guide a été réédité 3 fois : il s'est avéré être un support idéal pour parler simplement du sujet des migrations.

A l'occasion de la campagne « Des ponts, pas des murs », le collectif publie un petit frère à cette première version : le « **Petit guide pour comprendre les migrations internationales** ».

Au sommaire, des questions simples pour des réponses pédagogiques, et des informations pour mieux comprendre : Pourquoi partent-ils ? Depuis quand viennent-ils ? D'où viennent-ils ? Comment voyagent-ils ? Pourrait-on imaginer un monde sans frontières ?...

Des informations comme la carte des principales routes migratoires y figureront. Ce petit guide sera diffusé par les organisations membres du collectif et par les partenaires de l'évènement.

DES MODULES SONORES POUR DIRE AUTREMENT LES MIGRATIONS

Destinés à être relayés par les membres du collectif, les blogueurs et les radios, sept modules sonores donnent la parole aux personnalités qui soutiennent l'initiative « Des ponts pas des murs » et à ses membres, acteurs auprès des migrants ou migrants eux-mêmes. Ces modules seront accompagnés d'un message de sensibilisation et d'une bande annonce de l'évènement :

MESSAGE DE SENSIBILISATION

« Expulsions, papiers, sans papiers, faciès, droit, « choisie », rétention, Europe, loi, travail, ministère, identité, frontière, passeurs, vos papiers, avenir, subie, qualifié, préfecture, étranger, jetable, politique, étrange, argent, amour... »

Des ponts, pas des murs, les 17 et 18 octobre à Paris : grand RDV citoyen pour aller au-delà des idées reçues sur l'immigration et les mobilités.

Plus d'informations sur le site despontspasdesmurs.org »

BANDE ANNONCE sur une composition musicale de Alican Tayla et avec la voix d'Ophélie Kolb

« Des ponts pas des murs, les 17 et 18 octobre à Paris, grand RDV citoyen pour aller au-delà des idées reçues sur l'immigration et les mobilités. Plus de 200 organisations du monde entier proposent leurs alternatives à la création d'une Europe forteresse. Analyses, témoignages et perspectives, RDV le vendredi 17 octobre à la 2ème conférence non-gouvernementale euro – africaine sur les migrations, en présence notamment de Amina Traoré, Stéphane Hessel, Madgiguène Cissé et Miguel Benasayag. Samedi 18 octobre : marche festive au départ de la Bastille à 13h30 suivie d'un grand concert place de la République. Ensemble, créons des ponts, pas des murs. »

Plus d'informations sur le site despontspasdesmurs.org »

INTERVIEWS SONORES : personnalités et experts s'expriment sur les thèmes de la campagne :

Le pacte européen et le droit d'asile (1'55)

Claire Rodier, juriste, permanente au Gisti.

La question de l'immigration (1'45)

Gustave Massiah, ingénieur et économiste, président du CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement).

L'Europe « forteresse » et la chasse aux enfants (1'39)

Miguel Benasayag, philosophe, psychanalyste, pédopsychiatre et ancien résistant guévariste argentin.

La France et l'immigration choisie (3'20)

Stéphane Hessel, diplomate, ambassadeur et ancien résistant français. Né allemand, il obtient la nationalité française en 1937. Il participa notamment à la rédaction de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948.

La politique d'immigration de l'Europe tel qu'elle est perçue par les pays de transit (1'53)

Hicham Rachidi, juriste, membre fondateur et actuel directeur exécutif de l'association « Amis et Familles des Victimes de l'Immigration clandestine ».

Femmes migrantes (1'57)

Madjiguène Cissé, fondatrice du Réseau des femmes pour le développement durable en Afrique.

Mineurs en migration et l'industrialisation des centres de rétention

Damien Nantes, Responsable du service défense des étrangers reconduits de la Cimade.

Tous ces modules sont disponibles au format MP3 à cette adresse :

<http://despontspasdesmurs.org/spip.php?article36>

AFFICHES, TRACTS ET INSERTIONS PRESSE



Des affiches au format 40 x 60 cm et des tracts annonçant le sommet citoyen sur les migrations seront diffusés dans toute la France et spécialement en Île-de-France par les réseaux et les organisations membres du collectif.

Le visuel de l'affiche est décliné en insertion presse en vue de sa diffusion gracieuse en presse et dans les supports des partenaires. Début octobre, des affiches et flyers seront réimprimés, précisant notamment les artistes qui participeront au concert.



BANNIERE WEB

Les organisations membres du collectif



et les partenaires seront invités à mettre en ligne et à diffuser à l'ensemble de leurs partenaires une bannière annonçant l'évènement. Cette bannière fera également l'objet d'une proposition de diffusion gracieuse auprès des sites et blogueurs.

AUTOCOLLANTS, BADGES ET TEE SHIRTS



Des tee-shirts et des badges aux couleurs de la campagne seront proposés à la vente pour soutenir l'opération.

Des autocollants seront distribués par les membres du collectif.

COMMENT VIVRE ENSEMBLE : les migrations se mettent en scène



Nourrie d'écritures contemporaines et de faits d'actualité, la compagnie **Papillon Noir Théâtre** travaille depuis de nombreuses années sur des thèmes tels que l'immigré, le racisme, l'exclusion, le « comment vivre ensemble ? ».

À l'occasion du sommet citoyen sur les migrations « Des ponts, pas des murs », la compagnie Papillon Noir Théâtre présentera **le vendredi 17 octobre (Espace d'expression / débat ATD Quart Monde, place du Trocadéro, à partir de 18h)** des créations visant à interpeller le spectateur et s'attachera à développer plus particulièrement les thèmes de

l'exil, la symbolique de l'étranger qui « mange les richesses », la réaction de la société, face à la peur de l'autre.

III. SIX GRANDS AXES POUR CONSTRUIRE UNE AUTRE POLITIQUE MIGRATOIRE

Exclus de la construction de la politique européenne d'immigration, les citoyens et les organisations des sociétés civiles du Nord et du Sud interpellent les responsables politiques européens et africains et proposent analyses et alternatives autour de six grands axes.

3.1. Relations Nord-Sud, modèles de développement et migrations

Depuis des décennies, l'Union européenne traite avec les pays du continent africain dans le cadre de relations économiques censées favoriser leur développement. Les questions migratoires sont devenues un point de négociation crucial pour les pays du Nord, qui utilisent leurs partenariats pour faire valoir leurs intérêts. La fermeture des frontières au Nord devient le pendant de l'aide au développement au Sud.

Dans le même temps, les politiques économiques de l'Union européenne ont un impact certain sur les mouvements de population. Mettre le développement au service de la « gestion des flux migratoires », réduire les fonds du développement et augmenter ceux consacrés aux contrôles aux frontières, solliciter l'épargne des migrants pour pallier les carences des investissements publics et de l'Aide au développement, autant de tendances à l'œuvre qui témoignent d'un accroissement des inégalités entre l'Europe et l'Afrique et qui maintiennent le continent africain à l'écart du développement.

Cette situation se trouve aujourd'hui renforcée par les nouveaux défis posés par la crise environnementale. Alors même que les Etats du Nord, et notamment européens, ont promu un modèle de développement qui a gravement mis la planète en danger, les conséquences phénoménales en terme de mouvements de population commencent déjà à peser sur les pays du Sud. Quelles solutions envisager pour faire face à cette nouvelle situation ?

L'atelier s'interrogera sur la notion même de développement et sur les fondements des politiques de développement et des politiques migratoires, afin de répondre de manière réaliste et durable aux besoins des populations du Sud comme du Nord et aux enjeux planétaires que constituent le partage des ressources et les défis environnementaux.

3.2. Politique d'immigration « choisie » : quel impact sur les droits des migrants dans les pays d'accueil ?

Résumées par l'opposition entre immigration « choisie » et immigration « subie », les politiques migratoires de nombreux Etats européens s'inscrivent dans une logique utilitariste qui laisse peu de place aux droits des migrants dans les pays d'accueil. Elles inspirent également la politique migratoire de l'Union européenne.

Pour défendre les soi-disant principes d'intégration, on pose des obstacles au droit de vivre en famille (mariages mixtes et regroupement familial), alors que dans le même temps la mobilité est entravée par une politique de visas restrictive.

Le droit de participer à la vie sociale et civique est restreint : le droit de vote des migrants reste encore ignoré dans de nombreux pays européens, l'accès aux soins, à l'éducation et au logement est limité.

À ce jour aucun Etat membre de l'Union européenne n'a ratifié la Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990.

Les recours aux régularisations sont menacés, renforçant ainsi les risques de précarité des sans-papiers qui vivent et travaillent en Europe.

Des dispositifs de tri euro-centrés sont organisés : projet de « carte bleue européenne » pour les travailleurs dits « hautement qualifiés », recrutement de travailleurs saisonniers corvéables et précarisés.

L'atelier s'interrogera sur les moyens d'infléchir ces tendances en plaçant l'égalité des droits, qu'ils soient politiques, civils, économiques, sociaux ou culturels, au cœur de la politique migratoire en Europe.

3.3. La liberté de circulation : un droit loin d'être universel

Les Etats européens ont mis en place des dispositifs sophistiqués de fermeture de leurs frontières extérieures : les migrants sont contraints d'emprunter des routes de plus en plus dangereuses, et/ou sont souvent retenus dans les "zones tampons" que l'Union européenne finance, en amont de ses frontières. Dans ce contexte d'externalisation des contrôles, la quasi-impossibilité de migrer légalement et la vulnérabilité grandissante des migrants favorisent de fait le développement de réseaux de type mafieux aux frontières. Dans les Etats de transit ainsi que dans les Etats européens, cette fermeture des frontières est renforcée par des dispositifs d'enfermement : en témoignent la multiplication de centres de détention ou camps, où sont placés de façon quasi systématique les migrants. Ces dispositifs sont désormais légitimés par la directive « retour » et financés par le Fonds européen pour le retour.

Témoignages et état des lieux sur ce qui se passe à ces frontières, au sein, en particulier, des centres de détention pour étrangers, constitueront le premier objectif de cet atelier.

La rencontre ministérielle euro africaine qui se tiendra en octobre promet de renforcer les dispositifs de contrôles aux frontières, en tentant notamment d'impliquer la CEDEAO dans le modèle européen de gestion répressive, au détriment du modèle historique de libre circulation des personnes, pourtant commun aux deux espaces régionaux.

Quels sont les effets « en cascade » à court et moyen termes de ces politiques en termes de circulation, d'expulsion et de refoulement en Afrique ? Quelles sont les mobilisations nationales, régionales pour s'opposer à ces évolutions ? Comment réaffirmer aux yeux de l'opinion publique l'importance de faire évoluer les droits attachés à la mobilité des personnes migrantes ? Telles seront les questions posées dans l'atelier.

3.4. Femmes migrantes

On ne parle souvent des femmes migrantes que comme des victimes de la violence et des trafics. Il s'agit d'une vision réductrice de la réalité. Qu'elles aient choisi, ou aient été contraintes de quitter leur pays, les femmes jouent un rôle croissant dans la migration. La condition de celles qui restent, nombreuses, se transforme. Avec les départs des hommes, elles assument le rôle de chef de famille dans les pays d'origine et contribuent à la mutation des schémas familiaux traditionnels.

L'atelier tentera de recenser, à travers des exemples concrets, les mécanismes qui précarisent particulièrement les femmes migrantes. Dans les pays d'origine, elles constituent la majorité des employés de l'industrie délocalisée (textile en Roumanie). Dans les pays d'arrivée, on les trouve dans les secteurs les plus précaires (secteurs des services et des soins à la personne, de plus en plus privatisés). Dans l'agriculture espagnole, les programmes de recrutement depuis les pays d'origine (Maroc/Sénégal) ciblent prioritairement les mères de famille, qui constituent une main d'œuvre temporaire captive, sous-payée, exploitable.

L'atelier traitera également des persécutions spécifiques faites aux femmes qui sont, dans les pays d'origine ou lors du parcours migratoire, rarement reconnues et analysera les systèmes de « protection des victimes » et les lois anti-immigration qui, dans les pays du Nord, ont souvent pour effet de les fragiliser et de les rendre plus vulnérables.

3.5. Mineurs en migration

Un nombre grandissant de mineurs, souvent dotés d'une grande maturité et très mobiles, quitte leur pays sans la compagnie d'un adulte, sur décision individuelle ou familiale.

Une conjonction de facteurs explique la migration de ces mineurs : contexte socio-économique, accès à une formation, aspiration à la jouissance de libertés individuelles, soif de « modernité », craintes de traitements dégradants ou inhumains.

Quelles que soient les causes de leur départ, ces mineurs pourraient pourtant pleinement bénéficier de cette migration s'ils étaient accueillis, valorisés et protégés.

Mais la politique de « lutte contre l'immigration irrégulière », qui voit en eux des étrangers plutôt que des enfants, les expose encore plus que les adultes aux dangers de la route et des refoulements, les assigne à la précarité et à la marginalité et condamne ainsi tous leurs espoirs. Pour pouvoir les considérer comme majeurs, la plupart des Etats européens n'hésitent pas à utiliser, à l'encontre des plus âgés, des méthodes qui n'ont de scientifique que l'apparence (« examen osseux »).

Outre ces mineurs isolés, l'atelier s'intéressera aussi aux nombreux enfants de personnes sans-papiers vivant avec leur famille dans les pays d'immigration. Ces derniers sont victimes des réglementations qui conduisent à leur enfermement et/ou leur expulsion avec leurs parents, comme l'autorise la directive « retour » adoptée en juin 2008, ou les en séparent.

Dans les deux cas, les principes de respect de l'« intérêt supérieur de l'enfant » et du droit de vivre en famille sont dévoyés au nom de la « maîtrise des flux migratoires ».

3.6. Quelle place pour le droit d'asile ?

Rien ne permet de distinguer, a priori, un migrant d'un réfugié ou d'un demandeur d'asile sur le parcours migratoire. Or, tous les dispositifs de contrôle et de retenue mis en place ou financés par l'Union européenne à ses frontières ou dans les pays voisins entravent de fait l'accès au territoire européen des personnes ayant besoin de protection internationale. La chute vertigineuse du nombre de demandes d'asile (50% en 5 ans pour l'UE) en Europe, comme dans tous les pays industrialisés, est la conséquence directe de ces entraves. À l'échelle mondiale, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays ne cesse pourtant d'augmenter : 19 millions en 1989 contre 26 millions en 2007.

Prétendant respecter la Convention de Genève sur les réfugiés, la politique européenne d'asile impose un système de répartition autoritaire du traitement des demandes d'asile : à l'intérieur de l'UE avec le règlement Dublin, et avec ses voisins non européens, notamment au Maghreb, au nom d'un inéquitable « partage des responsabilités » qui les contraint à recevoir les réfugiés que l'Europe ne veut plus accueillir, alors qu'ils n'y sont prêts ni sur le plan économique ni sur le plan institutionnel.

L'atelier s'attachera à mesurer les effets de l'externalisation de la « gestion des flux migratoires » sur le sort des demandeurs d'asile et des réfugiés qui, au Nord comme au Sud de la Méditerranée, voient leurs droits bafoués, et de plaider pour la réhabilitation du droit d'asile, dont le libre choix par les demandeurs de leur pays d'accueil est une des conditions.

PARTIR

« Si beaucoup ont commencé à nourrir cette idée d'Europe... Cela peut paraître un peu idiot, un peu bête de voir des gens qui à chaque moment, ils apprennent qu'il y a 100 morts, 200 morts par noyade, mais qui s'en vont. Mais ce n'est pas comme s'ils avaient atteint le paroxysme de leur idiotie, c'est du fait qu'ils se disent : "Je suis ici, je fais quoi ? Je deviens quoi ? C'est difficile les conditions de vie donc je préfère aller risquer ma vie, mourir même, en finir avec ma vie et me retrouver en Europe, là-bas il y a peut-être quelque chose à faire, il y a peut-être une brique que je peux casser quotidiennement pour gagner un euro ou deux euros, ... »

Serge G., ivoirien, 28 ans, à Rabat, Maroc, le 1er juin 2006

IV. ANNEXES

Programme prévisionnel de la 2^{ème} Conférence non gouvernementale euro-africaine

VENDREDI 17 OCTOBRE 2008, Espace des Congrès, Montreuil (93)

9h	accueil
9h30 - 11h	séance d'ouverture avec Aminata Traoré, Stéphane Hessel, Miguel Benasayag, Hicham Rachidi, Bruno Tardieu, ...
11h – 13h	ateliers 1, 2 et 3
13 h - 14h30	déjeuner
14h30 -16h30	ateliers 4, 5 et 6
16h30 - 17h	séance de clôture avec Gustave Massiah, Madjiguène Cissé, ... et départ pour le Trocadéro pour la journée internationale du refus de la misère.

Les ateliers

1. Relations Nord-Sud, modèles de développement et migrations.

Mondialisation et développement : nouveaux enjeux et accroissement des inégalités.

Conditionnalité de l'aide à la « gestion des flux migratoires »

Animé par Thierno Ba, Union pour la Solidarité et l'Entraide / Groupe *Migrations* du CONGAD, Sénégal

Intervenants :

- Oumou Zé, CNCD, Belgique
- Victor Nzuzi, Groupement de réflexion et d'Appui pour la Promotion Rurale, membre du comité FSM, République Démocratique du Congo

Témoins :

- Chadia Arab, Présidente d'IDD, France
- Mignagne Diouf, Coordinateur du Forum Social Sénégalais, Sénégal

2. Politique d'immigration « choisie » : quel impact sur les droits des migrants dans les pays d'accueil ?

Obstacles à l'intégration dans les pays d'accueil et convention internationale sur les droits des travailleurs migrants. Vision utilitariste des migrants et politiques d'immigration choisie.

Animé par Laurent Giovannoni, Secrétaire Général de la Cimade, France

Intervenants :

- Renzor Fior, Emmaus Italie, Italie
- Mine Gunbay, RACORT, Turquie / France

Témoins :

- Un membre du collectif « Les Amoureux au ban public », France
- Spitou Mendy, SOC, Sindiato de los Obreros des Campo, Sénégal / Espagne

3. La liberté de circulation : un droit loin d'être universel.

Conséquences de l'externalisation dans les pays tampons sur les droits des migrants
Effets en cascade dans les pays africains et l'espace CEDEAO

Animé par Said Tbel, AMDH Maroc, Maroc

Intervenants :

- Caroline Intrand, Migreurop, France
- Coordinateur Enda Diapol, Enda Sénégal, Sénégal

Témoins :

- Hicham Rachidi, GADEM, Maroc
- Dicko Alassane Raymond, Secrétaire permanent de l'Association Malienne des Expulsés , Mali
- Moussa Tchangari, Alternative Niger, Niger

4. Femmes migrantes.

Précarisation des femmes migrantes. Genre et migration. Précarisation des femmes migrantes

Animé par Serge Kollwelter, ASTI, Luxembourg

Intervenants :

- William Bourdon, avocat, France
- Une représentante de la Caravane des femmes

Témoins :

- Une représentante de Femmes égalité, France
- Madjiguène Cissé, REFDAF, Sénégal

5. Mineurs en migration.

Précarisation des mineurs. Non-respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Animé par Catherine Tourier, RESF, France

Intervenants :

- Conni Gunser, Conseil des réfugiés, Allemagne
- Solange Kone, Road, Côte d'Ivoire

Témoins :

- Un ou une mineur(e) isolé(e), invité par France Terre d'Asile, France
- Abi Samir , ATTAC Togo, Togo

Atelier 6 : Quelle place pour le droit d'asile

Chute de la demande d'asile en Europe et traitement inique des DA (Dublin II).

Conséquences de l'externalisation sur les demandeurs d'asile et réfugiés dans les pays de transit.

Animé par Claire Rodier, Migreurop, France

Intervenants :

- Fiston Massamba, CMSM, Congo
- Amadou M'Bow, AMDH, Mauritanie

Témoins :

- Emmanuel Mbolela, ARCOM, Congolais d'abord réfugié au Maroc, actuellement résidant aux Pays-Bas
- Un demandeur d'asile en France

L'APPEL A LA MOBILISATION

La France a fait du thème des migrations l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne du second semestre 2008.

Les 15 et 16 octobre, le conseil européen se réunit à Paris pour adopter un « pacte européen sur l'immigration et l'asile ». Par ailleurs, après une première réunion à Rabat en 2006, la deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migration et développement se déroulera à Paris en novembre 2008.

La France entend proposer à ses homologues européens l'adoption d'accords de « gestion concertée des flux migratoires et de co-développement » comme modèle de négociation par lesquels d'une part, elle fait la promotion d'une immigration choisie, d'autre part, elle demande aux pays du Sud de réadmettre leurs ressortissants et ceux des pays tiers ayant transité sur leur territoire.

Préoccupés par le caractère essentiellement sécuritaire du traitement des flux migratoires, entraînant des milliers de morts, et par les choix économiques mis en œuvre qui maintiennent le continent africain en marge du développement, les organisations signataires font appel à la mobilisation pour faire entendre la voix des sociétés civiles européennes et africaines.

Il est grand temps que la question des migrations et du développement soit réellement pensée sous l'angle des intérêts mutuels : ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil et surtout, ceux des migrants eux-mêmes.

Nous voulons une autre Europe que celle qui se transforme en forteresse et met en œuvre des moyens démesurés pour empêcher l'accès à son territoire et expulser les sans-papiers. Nous refusons la systématisation des centres de détention et de l'éloignement forcé.

Dans la continuité de la première conférence non gouvernementale euro-africaine « migration, liberté de circulation et droits fondamentaux »,

Les 17 et 18 octobre nous appelons à une mobilisation de grande ampleur à Paris, pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde. Nous tiendrons la deuxième conférence non gouvernementale euro-africaine, une grande manifestation pour une autre politique européenne et un concert géant.

Pour signer l'appel, organisations de la société civile uniquement, merci d'envoyer le nom de votre organisation avec le sigle et le détail de l'acronyme s'il existe, ainsi que le nom et les coordonnées d'une personne contact au sein de votre organisation à l'adresse suivante :

contact@despontspasdesmurs.org

appel publié en mai 2008

LISTE DES SIGNATAIRES à la date du 16 septembre 2008

Algérie : SNAPAP (Syndicat Autonome des Personnels de l'Administration Publique), TAZMART,

Allemagne : BAYERISCHE FLUECHTLINGSRAT, FLUECHTLINGSRAT HAMBURG, FLUCHTLINGSRAT SCHLESWIG-HOLSTEIN E.V,

Belgique : ABRACO-ASBL, ATTAC Liège (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyennes et citoyens), CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie), CNCD (Centre National de Coopération et Développement), DECEMBER 18, FPS (Femmes Prévoyantes Socialistes), FRERES DE SANS, KINDERRECHTENCOALITIE VLAANDEREN, MINIMUM VITAL, MOUVEMENT CITOYEN PALESTINE, MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie), SOS-MIGRANTS, UPJB (Union des Progressistes Juifs de Belgique),

Bénin : AIPDRDA (Association Interafricaine pour la Promotion et la Défense des Droits des Réfugiés et Demandeurs d'Asile), EMMAUS AFRIQUE, EMMAUS BENIN, MIRAU (Mouvement International pour la Renaissance de l'Afrique Unie), SYNERGIE PAYSANNE,

Burkina Faso : MONDE NOUVEAU,

Cameroun : 1MA (Un Monde d'Avenir), AFVMC Cameroun (Aide aux Familles et Victimes des Migrations Clandestines), AGAGES MANAGEMENT CONSULTANTS, ARSF (Association des Réfugiés Sans Frontières), ASSOCIATION AFRIQUE ANTI PAUVRETE, ASSOCIATION DES JEUNES POUR LA VULGARISATION DES DROITS HUMAINS ET CULTURE DE LA PAIX, BETTERWORLD Cameroun, CPDR (Centre de Promotion du Développement Rural), CSP (Centrale Syndicale du Secteur Public), FIDEPE, FONDATION CONSEIL JEUNE, VOIX DES MIGRANTS, VOLONTAIRES DU DEVELOPPEMENT, WBC (Welcome Back Cameroun), WICO (Women International Coalition Organisation),

Cote d'Ivoire : ATTAC Côte d'Ivoire (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyennes et citoyens), DDD (Droits et Devoirs Démocratiques), MIDJ (Mouvement Ivoirien des Droits de la Jeunesse), PAIPS (Programme d'Appui à l'Insertion Professionnelle et Sociale), SYNESCI (Syndicat National des Enseignants du Second degré de Côte d'Ivoire)

Espagne : ACSUR (Asociacion para la Cooperacion con el Sur – Las Segovias), APDHA

(Asociacion Pro Derechos Humanos de Andalucia), ASEMA, BILUTS, ECOLOGISTAS EN ACCION, IC (Intersindical Canaria), XARXA DE L'OBSERVATORI DEL DEUTE EN LA GLOBALITZACIO,

Finlande : Emmaüs Finlande,

France : AC ! (Agir ensemble contre le chômage !), ACCUEIL PAYSAN, ACER (Association pour une Citoyenneté Européenne de Résidence), ACORT (Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie), ACTION MOPTI, ADDE (Avocats pour la Défense des Droits des Etrangers), AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE-Isère, AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'HOMME, ALGERIA WATCH, ALIF (Alternative Ile de France des Sans papiers), ALTERMONDES, AMF (Association des Marocains de France), Les AMIS DE LA TERRE, ANAFE (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers), ANAMORPHOSE, ARMFM (Association des Ressortissants de Maiz Figuig Maroc), ASDHOM (Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc), ATD QUART MONDE, ATF (Association des Tunisiens en France), ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France), ATTAC France (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyennes et citoyens), AUTREMONDE, CAAC (Collectif des Associations et des Amis des Comores), CADTM-France (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), CASPER 34 (Collectif d'Aide aux Sans-Papiers Etudiant dans la Région), CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), CDTR (Cercle des Tunisiens des Deux Rives), CEDETIM, CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail), CGT (Confédération Générale du Travail), CIEMI (Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales), CIIP (Centre d'Information Inter-Peuples), CIMADE, CISSP (Coordination Iséroise de Soutien aux Sans Papiers), CLAPEST (Comité de Liaison d'Associations pour la Promotion des Immigrés en Alsace), CLARA (Comité National de Coordination des Associations d'Accompagnement des Migrants), CLASSES (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats), CNT (Confédération Nationale du Travail), COLCREA (Association d'Etudiants et Créateurs Colombiens en France), COLLECTIF ANTIRACISTE DE CORSE AVA BASTA, COLLECTIF BIB (Bonheur Intérieur Brut), Comité de Vigilance d' Aubervilliers contre l'Expulsion des Familles et Elèves Sans-Papiers, Comité RAS'LE FRONT du Voironnais, CONFEDERATION PAYSANNE, COORDINATION 93 DE LUTTE POUR LES SANS PAPIERS, COPAF (Collectif Pour l'Avenir des Foyers) , COVIAM (Comité de Vigilance des Alpes Maritimes), CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), CSRA (Collectif de Soutien aux Réfugiés politiques algériens), DIEM (Droit et Immigration Europe-Maghreb), DROITS DEVANT !!, EAU VIVE, ECLORE, EDITIONS CULTURES CROISEES, ELENA France, EMANCIPATION TENDANCE INTERSYNDICALE, EMDH (Enfants du Monde-Droits de l'Homme), EMMAUS EUROPE, EMMAUS France, EMMAUS INTERNATIONAL, ETHICOMUNDO, FAFRAD (Fédération des

Associations Franco-Africaines de développement), FAL (France Amérique Latine), FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés), FEDERATION ARTISANS DU MONDE, FEDERATION D'ASSOCIATIONS FRANCO-HAITIENNES DE GUADELOUPE, FEMMES DE LA TERRE, FEMMES EGALITE, FEMMES SOLIDAIRES, FETAF (Fédération des Travailleurs Africains en France), FLUX, FONDATION FRANTZ FANON, FORUM REFUGIES, FOYER DE GRENNELLE, FRANCE TERRE D'ASILE, FRATERNITE FRANCO-AFRICAINE, FSU (Fédération Syndicale Unitaire), FTCT (Fédération des Tunisien-ne-s pour une Citoyenneté des deux Rives), GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), GREF (Groupement des Retraités Educateurs sans frontière), IDD (Immigration Développement Démocratie), IPAM (Initiatives Pour un Autre Monde), JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), LA VOIX DES RROMS, LES ATELIERS ALGEBRISTA, LDH (Ligue des Droits de l'Homme), LIAISON FRANCO-AFRICAINE, MARCHE MONDIALE DES FEMMES FRANCE, MIR (Maison Internationale de Rennes), MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne), NOUS FRANÇAIS ISSUS DE L'IMMIGRATION, OBSERV.I.X (Observatoire de l'Institutionnalisation de la Xénophobie), OXFAM France, PEREGRINUS, PEUPLE ET CULTURE, PEUPLES SOLIDAIRES, PMC (Plate forme Migrants et Citoyenneté européenne), PSYCHANALYSE ACTUELLE, RACORT (Rassemblement des Associations Citoyennes des Originaires de Turquie), RADDHODIASPORA (Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme), RESEAU FOI ET JUSTICE, RESF (Réseau Education Sans Frontières), RESOCI (Réseau Solidaire et Citoyen), RITIMO, SECOURS CATHOLIQUE, SOS RACISME, SSAE (Soutien, Solidarité et Actions en faveur des Emigrants), SURVIE, TERRE DES HOMMES France, UCIJ (Uni-e-s Contre une Immigration Jetable), UNION D'ASSOCIATIONS LATINO-AMERICAINES EN FRANCE, UNSA (Union Nationale des syndicats autonomes), UNION SYNDICALE SOLIDAIRES,

Gambie : HUMANIST MOVEMENT GAMBIA,

Grèce : ANTIGONE, CENTER FOR LIFE FOR THE SUPPORT OF PEOPLE LIVING WITH HIV/AIDS, INSTITUTE OF EQUALITY,

Haïti : GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés),

Hongrie: FONDATION FOR DEVELOPMENT OF DEMOCRATIC RIGHTS, MGHRO (Mahatma Gandhi Human Rights Organisation),

Italie : CADI (Comitato Antirazzista Durban Italia), EMMAUS Italie, LABAHS (Laboratorio Habitat e Sviluppo), USI (Unione Sindacale Italiana),

Luxembourg : ACAT Luxembourg (Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés), ASTM (Action Solidarité Tiers Monde), CLAE (Comité de Liaison des Associations d'Etrangers), ENAR-Luxembourg,

Mali : ADHD (Association Djoliba Hommes et Développement), AMASBIF, AME (Association Malienne des Expulsés), ARACEM (Association de Refoulés d'Afrique Centrale au Mali), Cabinet d'études KEITA-KALA SABA, FORAM (Forum pour un Autre Mali), MOUVEMENT DES SANS VOIX,

Maroc : ABCDS (Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité), ADESCAM (Association de Sensibilisation et de développement des Camerounais migrants au Maghreb), ALCS (Association de Lutte Contre le Sida), AMDH (Association Marocaine des Droits Humains), ATTAC Maroc (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyennes et citoyens), CMSM (Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc), ESD (Espace Syndical Démocratique), GADEM (Groupe Antiraciste d'Accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants), ODT (Organisation Démocratique du Travail), RSF MAROC (Réfugiés Sans Frontières),

Mauritanie : APDEC (Association pour la Promotion de la Démocratie et l'Education Citoyenne), AMDH Mauritanie (Association Mauritanienne des Droits de l'Homme), AMPHM (Association Mauritanienne pour la Promotion des Handicapés Mentaux), CGTM (Confédération Générale du Travail de Mauritanie),

Mexique : 5CELULA,

Niger : SOS-CIVISME,

Pays-Bas : CFMW (Commission for Filipino Migrant Workers), EMCEM0 (Euro-Mediterraan Centrum Migratie & Ontwikkeling), EMMAUS Pays-Bas, PLATFORM OF FILIPINO MIGRANT ORGANISATIONS IN EUROPE,

Portugal : AJP (Acção para a Justica e Paz), AMNISTIA INTERNATIONAL Portugal, ASSOCIACO ABRIL, CBL (Casa do Brasil de Lisboa), COORDENACÃO PORTUGUESA DA MARCHA MUNDIAL DAS MULHERES, LUTA SOCIAL, OLHO VIVO (Associação para a Defesa do Património, Ambiente e Direitos Humanos), SOLIDARIEDADE IMIGRANTE,

République Démocratique du Congo : ASSOCIATION JUSTICE ET PAIX DE KASONGO, SOCIDEC (Solidarité pour le Civisme et le Développement au Congo),

République Centrafricaine : AFRICA VISION,

Royaume Uni : EMMAUS Royaume-Uni, NO BORDERS LONDON, STATEWATCH,

Sénégal : CARITAS SENEGAL, CONGAD (Conseil des ONG d'Appui au Développement, groupe de travail « Migration et développement »), ENDA TIERS-MONDE, FORUM SOCIAL SENEGALAIS, GRA-REDEP (Observatoire des Droits des Migrants du Groupe Agora pour l'Education aux Droits et à la Paix), IACD (Initiatives et Actions Citoyennes pour la Démocratie et le Développement), OSIWA (Open Society Initiative for West Africa), PAALAE (Pan African Association for Literacy and Adult Education), PLATEFORME AFRICAINE SUR LES MIGRATIONS ET LA LIBRE CIRCULATION, RADDHO (Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme), USE (Union pour la Solidarité et l'Entraide),

Serbie : CPDD (Center for Peace Democracy and Development),

Suisse : AFROAID SWITZERLAND, ATTAC Suisse (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyennes et citoyens), COMITE DU COLLECTIF DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS DE LA COTE, NORD-SUD XXI, SOSF (Solidarité sans Frontières),

Tchad : BELACD-SARH (Bureau d'Etudes et de Liaison des Actions Caritatives et de Développement),

Togo : ATTAC Togo (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyennes et citoyens), CADTM Togo (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), CAED (Comité d'Aide aux Enfants Démunis), CD (Association Carrefour de Développement), ONG AIDE (Association Ile de Développement), RASJED (Réseau des Associations et Structures de Jeunesse pour l'Education et le Développement),

Uruguay : IDAS Y VUELTAS,

Réseaux : AEDH (Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme), CICOJAF (Cadre Indépendant de Concertation des organisations de Jeunes sur la démocratie et les droits de l'Homme en Afrique), MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES, MIGREUROP, REMDH (Réseau Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme), RESEAU INTERNATIONAL FRANTZ FANON, SEATTLE TO BRUSSELS.

INFO PRATIQUES

Vendredi 17 octobre 2008, deuxième conférence non gouvernementale euro-africaine

ESPACE DES CONGRES

Paris Est Montreuil

128 rue de Paris

93100 MONTREUIL

Bus :132, 318, 115, 122 et 127

Metro : station "Robespierre" - ligne 9 , sortie rue Barbès

<http://www.paris-est-montreuil.com/acces.html>